

## Préavis de grève

# La liberté syndicale est une liberté fondamentale

### mercredi 23 septembre



La liberté syndicale est un droit humain universellement reconnu et protégé, une valeur fondamentale consacrée par la Constitution de l'Organisation Internationale du Travail depuis 1919.

Se syndiquer est un droit garanti par la Constitution française. Chaque salarié a le droit de se syndiquer et rien ne l'oblige à signaler son adhésion à son employeur. Il peut participer aux élections professionnelles et participer aux actions collectives : négociations, mobilisations, grèves.

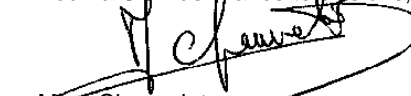
De l'accompagnement d'un salarié menacé de sanction, à la grève pour des augmentations de salaire, tout relève de la même intervention syndicale, du même besoin de chaque salarié individuellement et des salariés dans leur ensemble d'être entendus, de gagner de nouveaux droits, d'améliorer leurs conditions de vie.

A France télévisions, l'exercice du droit syndical n'est pas un acquis définitif. Le rapport Vacquin sur les conditions de vie et de travail des salariés de FTV diagnostiquait récemment un "épuiement syndical déjà bien engagé". A Vanves, cet été, un délégué syndical de la CGT a été sanctionné d'une mise à pied de 15 jours avec privation de salaire pour avoir voulu faire respecter l'Accord Collectif.

Afin de garantir l'exercice des libertés syndicales et afin d'obtenir l'annulation de la sanction disciplinaire frappant un délégué syndical, dans le cadre de la journée de mobilisation nationale "Pas de conquêtes sociales sans libertés syndicales", pour permettre aux salariés de se joindre aux initiatives organisées partout sur le territoire, **la CGT de France télévisions dépose un préavis de grève le 23 septembre 2015 à compter de 0H00 pour une durée de 24H.**


Paris, le 17 septembre 2015

Pour la CGT de France télévisions,



Marc Chauvelot,  
Délégué syndical central

Reçu en mains propres  
le 17 septembre 2015 à 10h55  
avec les réserves d'usage. B. Maurin



Les mobilisations du 23 septembre 2015 auront lieu partout en France. (→ [Téléchargez le programme](#))  
Paris : 11h30 - 16h Rassemblement place de la République